

Lundi 16 septembre, Mgr Eric de MOULINS BEAUFORT, président de la conférence des évêques de France a rappelé les enjeux de la prochaine loi bioéthique, tout particulièrement en ce qui concerne l'extension de la PMA. Il a rappelé l'inquiétude des évêques pour la société française, inquiétude qui est aussi la mienne.

La responsabilité des évêques, en tant que « veilleurs », est d'inviter à réfléchir afin de mesurer ce qui est en jeu pour notre vie en société, de demander un débat et d'y participer. C'est ce qui a été fait au niveau de la Conférence des Evêques de France et des diocèses (Dans notre diocèse, 3 conférences organisées par la pastorale de la santé en 2018-2019 et le relais, sur le site internet, d'éléments de réflexion sur la réforme de la loi de bioéthique).

Je souhaite que l'Eglise continue à apporter sa réflexion et puisse ainsi éclairer les citoyens et nos parlementaires qui auront à se prononcer sur ce projet de loi. Aussi, pour notre part :

- J'invite chacun à lire l'ouvrage de Mgr d'ORNELLAS : **Bioéthique : quel monde voulons-nous ?** Ces pages montrent les inégalités créées vis-à-vis des enfants ainsi que les contradictions qui traversent le projet de loi. Elles indiquent aussi la grandeur de l'éthique, source d'espérance.
- **Je renouvelle mon invitation à participer à la conférence de Mgr Bozo sur le thème « PMA : Quelle société voulons-nous construire ? »** le 16 octobre à 20h30 à la maison diocésaine Saint-Paul à Moulins.

Comme pour tout discernement personnel ou collectif, après avoir vu et mesuré ce qui était en jeu, après avoir porté en conscience un jugement éthique sur la situation, **la question de l'action se pose désormais pour chacun: « que devons-nous faire ? » comme fidèles du Christ, comme citoyens...**

A l'occasion de la loi sur « le mariage pour tous », le cardinal André Vingt-Trois déclarait : « *Que les catholiques de notre pays sachent que leurs évêques les encouragent à parler, à écrire, à agir, à se manifester... Ils ont le droit de témoigner de ce qui, dans la lumière de notre foi et selon la logique de la raison et du bon sens, leur semble essentiel pour le présent et pour l'avenir.* » Cette interpellation du Cardinal demeure d'actualité.

Les registres d'actions pour se manifester sont divers et multiples selon les personnes et leurs possibilités :

- **La prière** personnelle et communautaire car ce qui est en jeu est aussi une conversion des cœurs à ce qui est bon et nouveau de la part de Dieu pour les hommes.
- **Témoigner**, dialoguer, débattre avec nos proches, nos concitoyens pour s'aider à réfléchir.
- **Ecrire** aux élus, chargés de faire les lois en notre nom, au nom du peuple français.
- **Manifester**. Une manifestation se prépare à Paris, le 6 octobre prochain.

Que chacun trouve la manière la plus juste, dans le respect et la bienveillance, de faire connaître les dangers que portent cette réforme et de manifester son désaccord avec un projet de loi qui perd de vue à la fois le bien des personnes et le bien commun.

Moulins, le 18 septembre 2019

+ Laurent PERCEROU

Evêque de Moulins